

Un nouveau mandat pour le vélo et la marche !

Dans chaque ville, chaque commune, les habitants interpellent les élus pour vivre dans des espaces publics apaisés, verts et accueillants, se déplacer en sécurité, respirer un air plus sain.

Face à cette demande citoyenne croissante, les collectivités locales – qu’elles soient urbaines, rurales ou périurbaines – se mobilisent et cette mobilisation porte ses fruits. Depuis 2019, la pratique du vélo a augmenté de 40% et la marche reste le pilier de la mobilité quotidienne avec un quart des déplacements. Cette dynamique est rendue possible grâce à des politiques locales ambitieuses : limitation de vitesse, création de voies cyclables, zones piétonnes et zones de rencontre, signalétique améliorée, entretien renforcé des voiries... Selon une enquête menée par notre réseau à mi-mandat, 70% des collectivités disposent d’une politique dédiée au développement du vélo et 40% à la marche. Un volontarisme local que l’État doit continuer à accompagner.

*Élus communaux et intercommunaux, attentifs aux réalités de nos territoires, **nous sommes en première ligne pour mener à bien ces transformations positives et répondre aux attentes des habitants.** En développant la marche et le vélo, nous construisons des communes apaisées, plus inclusives, accessibles, moins polluées, qui retrouvent un dynamisme économique et social, des communes où il fait bon vivre. Le Réseau vélo et marche est là pour vous accompagner.*

Nous vous souhaitons une excellente campagne !

Chrystelle Beurrier, maire d’Excenevex
Françoise Rossignol, maire de Dainville
Co-présidentes du Réseau vélo et marche

“ En développant la marche et le vélo, nous construisons des communes où il fait bon vivre ”

CHIFFRES CLÉS

63 690 km de pistes cyclables et de voies vertes en France en 2025 (contre 51 154 km en 2020), avec un objectif de 100 000 km en 2030

225 432 élèves formés au Savoir Rouler à Vélo en 2024 (hausse de 27% par rapport à 2023)

27 territoires démonstrateurs pilotes

1 230 projets financés pour un total de 465 millions d’euros de subventions par le Fonds mobilités actives et 727 territoires soutenus dans la réalisation de leurs projets

660 territoires soutenus par l’ADEME à travers le programme AVELO, pour financer des schémas cyclables et des plans vélo

48 904 places de stationnement créées dans les gares depuis 2019

330 000 réponses au baromètre des villes cyclables 2025 de la Fédération des Usagers et Usagères de la Bicyclette, qualifiant 2 700 communes

Une centaine de candidats au concours des Talents du vélo et de la marche, organisé par le Réseau vélo et marche chaque année

LE VÉLO ET LA MARCHÉ C'EST BON...

POUR LE PLAISIR

Prendre le temps de marcher ou de pédaler, c'est prendre soin de soi. On ralentit, on se sent mieux et ça fait du bien. C'est l'occasion de voir son territoire autrement : on croise des visages, des nouveaux commerces, on remarque un détail qu'on n'avait jamais vu, on suit le rythme des saisons.

Le vélo et la marche offrent une **liberté** précieuse : celle de se déplacer sans dépendre d'horaires, de correspondances ou de dessertes, en toute autonomie, pour les jeunes et les moins jeunes.

POUR LA SANTÉ

Bougez au quotidien, votre santé vous dira merci ! Pédaler, marcher, c'est éviter la sédentarité, se maintenir en forme psychique et physique. Et comme le vélo et la marche n'émettent ni polluants, ni bruit, ils contribuent à un environnement plus sain et plus calme, moins stressant pour tous.

Selon l'ANSES¹, 95% de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique. **En 25 ans, les enfants ont même perdu 40% de leurs capacités cardio-vasculaires.**



POUR LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SÉCURITÉ

Les habitants souhaitent **une cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacement**. Le développement de la marche et du vélo le permet car il participe à la réduction de l'insécurité routière et des violences sur la route.

Des aménagements cyclables et piétons bien pensés améliorent l'accessibilité d'une commune et bénéficient aux personnes les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc.

L'objectif « Zéro décès et blessures graves » est un engagement pris par la France pour réduire les accidents sur les routes. Des solutions existent : réduire la vitesse, former et sensibiliser les usagers et les professionnels de la route, sécuriser les aménagements.

POUR L'ADAPTATION ET LA DÉCARBONATION DE NOS MOBILITÉS

Nous le constatons partout sur le territoire national, nos conditions de vie sont mises à rude épreuve par le dérèglement climatique (chaleur extrême, intempéries à l'intensité inédite, etc.).

Malgré des efforts et des progrès, les émissions liées aux transports motorisés continuent d'augmenter et représentent toujours 30% des émissions de gaz à effet de serre.

Si tous les territoires enregistraient les mêmes pratiques que les collectivités les plus avancées, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants diminueraient de 15% pour l'ensemble de la mobilité locale, soit une économie de 8 millions de tonnes de CO₂ par an². Le changement est à portée de main !

¹ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, 2022.

² Contribution du développement de la marche et du vélo à la décarbonation et l'amélioration de la qualité de l'air, 2025. CHASSIGNET Mathieu, ADEME, HORNET Nils, LAVIELLE Luc, MARTIN Guillaume BL Evolution

POUR LE PORTE-MONNAIE

Le vélo coûte peu cher à l'achat ou à la location et son entretien est bon marché, d'autant plus que de nombreux ateliers d'auto-réparation se développent. Tout compris, un vélo revient à moins de 250 euros par an et une voiture plus de 5 000 euros par an, en moyenne³. La marche, elle, est totalement gratuite. Ces alternatives permettent à certains ménages de se passer d'un second véhicule, voire, dans les centres urbains, d'en posséder. Un gain de pouvoir d'achat non négligeable.

Pour les collectivités, ces modes de déplacement représentent un investissement très rentable. Mettre en place une politique de mobilité axée sur le vélo et la marche coûte bien moins cher que développer d'autres infrastructures de transport.

L'État aussi bénéficie de cette politique puisque **chaque kilomètre parcouru à vélo permet d'économiser un euro en coûts sociaux**. D'après une étude du CNRS⁴, si 25% des trajets de moins de 5 km aujourd'hui parcourus en voiture étaient réalisés à vélo, 2 000 décès seraient évités et 2,5 milliards d'euros seraient économisés chaque année.

POUR LE DYNAMISME DES VILLAGES ET DES CENTRES-VILLES

À rebours des idées reçues, aménager son territoire en faveur de la marche et du vélo est une aubaine pour l'économie locale. En moyenne, **les piétons et cyclistes sont plus fidèles aux commerces de proximité**⁵.

En aménageant des espaces de vie plus végétalisés, ombragés, animés et sécurisés, on favorise leur fréquentation : ces lieux deviennent plus attractifs pour les clients comme pour les passants. Les enquêtes d'opinion montrent clairement que les habitants sont favorables à des espaces plus sûrs, plus verts, plus agréables et à une meilleure accessibilité à pied ou à vélo. D'après l'ADEME, **72% des citoyens et 68% des maires sont favorables à la limitation de l'usage de la voiture** afin d'améliorer la circulation en ville.

Une commune plus apaisée, verte et calme est un réel atout, que ce soit pour les habitants, pour les entreprises qui cherchent un cadre de vie sain pour leurs salariés ou pour inviter les visiteurs à passer quelques jours. Un cyclotouriste dépense en moyenne 68 euros par jour, soit 24% de plus que les autres touristes⁶.

POUR L'AUTONOMIE DE DÉPLACEMENT

Les problèmes de mobilité sont une réalité dans de nombreux territoires. Certains habitants renoncent à se déplacer. Près d'une personne sur deux déclare ne pas avoir le choix de son mode de déplacement, et un tiers des Français sont exclus de la conduite.⁷

Les modes actifs sont complémentaires des transports en commun et en élargissent la pertinence en améliorant la desserte et le maillage à moindre frais. 76% des Français vivent déjà à moins de 4km des équipements essentiels (commerces, écoles, médecins), une distance réalisable en 15 min à vélo environ. Concernant la marche, 70% de la population en ville, 32% dans le périurbain et 8% dans le rural vit à moins d'1 km de ces équipements essentiels, une distance réalisable en 15 min à pied environ⁸.

Dans ce contexte, les services de location de vélos variés (mécaniques, à assistance électrique, cargo...) sont une réponse pertinente en complétant les transports en commun, en favorisant l'intermodalité et en facilitant les trajets de courte et moyenne distance.

³ Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, 2017.

⁴ The untapped health and climate potential of cycling in France: a national assessment from individual travel data, [The Lancet Regional Health Europe](#), February 29, 2024.

⁵ Contribution du développement de la marche et du vélo à la décarbonation et l'amélioration de la qualité de l'air, 2025. CHASSIGNET Mathieu, ADEME, HORNET Nils, LAVIELLE Luc, MARTIN Guillaume BL Evolution

⁶ « Impact économique et potentiel des usages du vélo en France en 2020 », Ademe, 2020.

⁷ « Les éconduits de la voiture - enquête sur la capacité de conduire » - Mai 2025 - Forum Vies Mobiles

⁸ Contribution du développement de la marche et du vélo à la décarbonation et l'amélioration de la qualité de l'air, 2025. CHASSIGNET Mathieu, ADEME, HORNET Nils, LAVIELLE Luc, MARTIN Guillaume BL Evolution

DIX MESURES CONCRÈTES, SIMPLES ET PEU COÛTEUSES À METTRE EN PLACE DÈS LE DÉBUT DE VOTRE MANDAT

- 1 **Réduire la vitesse** et le signifier en entrée de ville ou d'agglomération
- 2 **Sensibiliser** au partage de la rue
- 3 **Former les enfants** au Savoir Rouler à vélo et aux déplacements à pied
- 4 **Cibler les seniors**, dès la retraite, pour les accompagner dans leur mobilité
- 5 Développer et **valoriser les parcours piétons**
- 6 Mettre en place **un service de prêt ou de location** de tous types de vélos
- 7 **Élaborer un plan de circulation** pour réduire le transit
- 8 Mettre un compteur vélo pour **mesurer la fréquentation**
- 9 **Organiser une fête « Mai à Vélo »** dans la commune
- 10 Proposer des **ateliers d'auto-réparation vélo**

REJOIGNEZ LE RÉSEAU VÉLO ET MARCHÉ

Le Réseau vélo et marche est l'association des collectivités engagées dans les mobilités actives. Nous regroupons 450 adhérents de toutes sensibilités politiques, sur l'ensemble du territoire, de la commune à la région. Fort d'une expérience de 35 ans, nous assurons la promotion du développement des modes actifs auprès des territoires et de l'État.

Pour que tout marche et roule pour vous, n'hésitez pas à suivre nos actualités et à nous rejoindre ! Nous vous proposerons de nombreux temps d'échanges, d'inspiration et de conseils pour (encore) mieux intégrer la marche et le vélo dans vos projets.

Nous rejoindre, c'est :

- **Partager des expériences et être soutenu** dans l'application de vos politiques marche et vélo.
- **Profiter de nos outils** (Observatoire des territoires, guides méthodologiques, Dossiers du Réseau, Rencontres...).
- **Faire entendre vos besoins** auprès de l'État pour développer une offre de déplacements simples, bénéfiques et agréables pour tous.
- **Comprendre et prendre part à l'écosystème** vélo et marche européen et français.

Inscrivez-vous à nos rendez-vous d'accueil réservés aux futurs élus pour rencontrer des élus à la mobilité en poste tous les 2^{èmes} vendredis du mois. Prochain rendez-vous le 12 décembre de 12h à 13h !

